

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 15 janvier 2024 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard  
Patrick Boisselle  
Jacques Desrosiers

Julie L'Homme  
Sylvain Boisselle

Est absent: Patrick Godin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

01-01-24

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Julie L'Homme

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**1 – Ouverture de la séance**

**2 – Adoption de l'ordre du jour**

**3 – Adoption des procès-verbaux**

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023

3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2023 - 19h20

3.3 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2023 - 19h30

3.4 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023

**4 – Période de questions**

**5 – Administration**

5.1 - Approbation des comptes à payer

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Rapport des délégués aux comités

5.4 - Correspondance

**6 – Législation**

6.1 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle

**7 – Service des travaux publics**

7.1 - Stabilisation du chemin de la Traverse suite au glissement de terrain

**8 – Service d'urbanisme**

**9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles**

9.1 - Renouvellement de la cotisation annuelle de l'ADMQ

9.2 - Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet

9.3 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour PG Solutions

9.4 - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

9.5 - Québec Municipal – Adhésion 2024

9.6 - Dépôt de la liste des contrats octroyés du 1er janvier au 31 décembre 2023

9.7 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection P.L. 49

9.8 - AHMV - Demande de contribution financière

9.9 - Versement de la quote-part annuelle 2024 – Comité des Loisirs

- 9.10 - Versement de la quote-part annuelle 2024 – Bibliothèque
- 9.11 - École secondaire Bernard-Gariepy - Demande de commandite Expo-sciences locale édition 2023-2024
- 9.12 - École secondaire Fernand-Lefebvre - Demande de commandite pour les événements 2023-2024

**10 – Analyse des demandes d'appui reçues**

**11 – Varia**

**12 – Période de questions**

**13 – Levée de la séance**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**02-01-24**

**3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 4 décembre 2023, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**03-01-24**

**3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2023 - 19h20**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 4 décembre 2023, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**04-01-24**

**3.3 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2023 - 19h30**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 4 décembre 2023, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Julie L'Homme  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

05-01-24

### **3.4 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 12 décembre 2023, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Jacques Desrossiers  
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

### **5 - ADMINISTRATION**

06-01-24

#### **5.1 - Approbation des comptes à payer**

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 15 janvier 2024 au montant de 106 380,01\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Patrick Boisselle

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 15 janvier 2024 au montant de 106 380,01\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **5.2 - Rapport du maire**

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de décembre.

#### **5.3 - Rapport des délégués aux comités**

Aucun rapport des délégués.

#### **5.4 - Correspondance**

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 15 janvier 2024).

## **6 - LÉGISLATION**

07-01-24

### **6.1 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle**

Le conseiller Sylvain Boisselle donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 404-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Aimé.

Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du Conseil séance tenante.

## **7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

08-01-24

### **7.1 - Stabilisation du chemin de la Traverse suite au glissement de terrain**

Considérant le glissement de terrain survenu, dans la côte du chemin de la Traverse, le 18 décembre 2023;

Considérant la soumission budgétaire d'*Excavation JD* au montant de 10 207,84\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard  
Appuyée par Julie L'Homme  
Et résolu

D'octroyer le contrat à *Excavation JD* pour effectuer l'empierrement partiel du fossé le long du chemin de la Traverse au montant approximatif de 10 207,84\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-32000-521.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

## **8 - SERVICE D'URBANISME**

### **9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

09-01-24

#### **9.1 - Renouvellement de la cotisation annuelle de l'ADMQ**

Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Jacques Desrosiers  
Et résolu

D'autoriser un montant de 1 054,13\$ taxes incluses pour défrayer le coût de la cotisation 2024, incluant la protection assurance, à l'Association des directeurs municipaux du Québec. Cette dépense est affectée aux postes budgétaires numéros 02-13001-494 et 02-13002-494.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

10-01-24

#### **9.2 - Renouvellement de l'abonnement au service de diffusion GOnet**

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

De renouveler l'abonnement au service de diffusion GOnet pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 au montant de 1 113,84\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-13000-414.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

11-01-24

**9.3 - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour PG Solutions**

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

De renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels AccèsCité avec la compagnie PG Solutions, pour une période de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ainsi que le portail de données immobilières, au coût de 6 725\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée aux postes budgétaires numéros 02-13000-414 et 02-15000-420.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

12-01-24

**9.4 - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel**

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Patrick Boisselle  
Et résolu

De verser à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel un don de 300\$ pour la campagne de financement annuelle. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70194-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

13-01-24

**9.5 - Québec Municipal – Adhésion 2024**

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

De renouveler l'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2024 au coût de 165\$ plus les taxes applicables. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-13000-494.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**9.6 - Dépôt de la liste des contrats octroyés du 1er janvier au 31 décembre 2023**

La directrice générale, Mme Karine Lussier, dépose la liste des contrats conclus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 comportant tous les contrats de plus de 2000\$ avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

14-01-24

**9.7 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection P.L. 49**

Considérant que, par sa résolution numéro 13-01-2022, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Considérant ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

Considérant que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021;

Considérant que, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 1 600 \$;

En conséquence,  
Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Marie-Soleil Beaugard  
Et résolu

D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 1 600 \$ pour l'exercice financier 2024;

Que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**15-01-24**

### **9.8 - AHMV - Demande de contribution financière**

Le conseil prend connaissance de la demande d'aide financière pour la tenue du Rendez-vous des Champions de l'AHMV;

Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Patrick Boisselle  
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 150\$ à l'Association de Hockey Mineur des Villages dans le cadre du Rendez-vous des Champions qui se tiendra le 16 mars 2024. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70192-972.

Il est aussi résolu de nommer Denis Benoit, représentant de la municipalité de Saint-Aimé dans la participation à la remise des médailles aux jeunes.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**16-01-24**

### **9.9 - Versement de la quote-part annuelle 2024 – Comité des Loisirs**

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Marie-Soleil Beaugard  
Et résolu

Que ce Conseil autorise le paiement de l'aide financière 2024 au Comité des loisirs de Saint-Aimé/Massueville au montant de 16 700 \$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70290-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**17-01-24**

### **9.10 - Versement de la quote-part annuelle 2024 – Bibliothèque**

Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Jacques Desrosiers  
Et résolu

Que ce Conseil autorise le paiement de l'aide financière 2024 au Comité de la Bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville au montant de 2 000 \$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70230-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**18-01-24**

### **9.11 - École secondaire Bernard-Gariépy - Demande de commandite Expo-sciences locale édition 2023-2024**

Le conseil prend connaissance de la demande de commandite pour la tenue de l'Expo-sciences locale à l'école secondaire Bernard-Gariépy, édition 2023-2024;

En conséquence,  
Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Marie-Soleil Beaugard  
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 125\$ pour l'édition 2023-2024 de l'Expo-sciences à l'école secondaire Bernard-Gariépy. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-19001-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

19-01-24

**9.12 - École secondaire Fernand-Lefebvre - Demande de commandite pour les événements 2023-2024**

Considérant la demande de commandite de l'école secondaire Fernand-Lefebvre reçue le 10 janvier 2024;

Considérant que cette demande de commandite regroupe plusieurs événements qui se dérouleront tout au long de l'année scolaire 2023-2024 dont l'Expo-sciences locale, les galas méritas, une soirée aux sportifs et un voyage au Guatemala pour le programme d'éducation internationale;

Considérant que le Conseil a procédé à l'analyse de cette demande de commandite;

En conséquence,  
Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard  
Appuyée par Patrick Boisselle  
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 250\$ pour les événements qui se dérouleront tout au long de l'année scolaire 2023-2024. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-19001-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**

**11 - VARIA**

**12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

20-01-24

**13 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Julie L'Homme propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Jacques Desrosiers et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière